

L'EMANCIPATEUR

SYNDICAT CGT DU VAR DES RETRAITÉS ET ANCIENS SALARIÉS
DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Mensuel n° 400 - Avril 2023

édito

La rue a parlé... Le Conseil constitutionnel a tranché... LA RUE VA REPARLER !

Sourds au peuple qui par millions et pendant des mois a non seulement montré son opposition au projet de réforme des retraites mais aussi le bien-fondé de cette opposition, les prétendus « sages » ne l'ont finalement pas été en affirmant la recevabilité du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans. Ils n'ont pas été sages parce que ce faisant, ils n'ont fait que renforcer la légitime colère de millions de Françaises et de Français déjà exaspérés par les problématiques de salaires, de pensions, de pouvoir d'achat, de services publics, de santé, de Sécurité sociale et autres...

Elisabeth Borne ne s'y est pas trompé en déclarant dès l'annonce du verdict du Conseil constitutionnel qu'il n'y avait au soir du 14 avril « *ni vainqueurs, ni vaincus* ».

Certes, celui qui se prend pour un « petit roi », le président de la République s'est empressé de promulguer la loi scélérate dans les premières heures qui ont suivi. Mais la bataille n'est pas finie.

L'intersyndicale a tenu bon, elle n'a pas cédé et appelle d'ores et déjà à un 1^{er} mai unitaire, massif et représentatif de la digne colère du peuple.

D'ici là et pour rythmer la mobilisation d'ici au 1^{er} mai, la CGT a décidé de multiplier les actions, grèves et initiatives sous toutes les formes, notamment autour du 20 avril et du 28 avril pour revendiquer le retrait de la réforme.

Emmanuel Macron, celui qui « *est en train de devenir le président du chaos* », comme l'a déclaré Sophie Binet, a cru mettre les masses populaires à genoux. Il n'en a rien été, les masses en question sortent grandies et renforcées par des mois de solidarité et de détermination.

Ce qui est en question, ce n'est pas seulement les deux années supplémentaires que le Capital entend littéralement voler à celles et ceux qui travaillent encore, mais bien le modèle de société que nous voulons.

Le monde de la finance opposé à celui de celles et ceux qui se lèvent ou se sont levés tout les matins pour aller chercher leur pitance, cela porte un nom : la lutte des classes !

Jean Jaures a déclaré : « *Ce n'est pas par la force des choses que s'accomplira la révolution sociale, c'est par la force des hommes, par l'énergie des consciences et des volontés* ».

Soyons forts, faisons preuve de volonté, éveillons les consciences. Battons le Capital !

Michel CANESTRELLI, Secrétaire Général

sommaire

- Edito **1**

- La bataille des retraites est aussi celle de la Sécu. **2**

- Mobilisé.es pour que la loi ne soit jamais appliquée **3**

- Agenda et activités du syndicat **4**

ON LÂCHE RIEN... RETRAIT !

1^{er} mai :

L'intersyndicale départementale a décidé d'organiser 4 manifestations dans le Var, (Toulon, Draguignan, Brignoles et Saint-Raphaël) (*)
Pour Toulon, rassemblement à 10h30, place de la liberté.

(*) Seules les modalités pour Toulon sont connues au moment où le journal part au tirage.

L'EMANCIPATEUR - Tel : 04 94 18 94 57 - Fax : 04 94 18 94 58

Adresse postale : Retraités CGT Var Mindef - 13 avenue Amiral Collet - 83000 Toulon

Email : retraitescgtvarmindef@gmail.com - Directeur de la publication : Patrick Buvat

N° CPPAP 0326S07751 - Journal édité par nos soins.

La bataille des retraites est aussi celle pour la Sécu

Ne nous y trompons pas, les attaques répétées depuis des décennies sur nos régimes de retraite, comme cette contre réforme inique, injuste et injustifiée du trio Macron, Borne, Dussopt, s'inscrivent toutes dans l'objectif que se sont assignés le capital et ses valets de tous poils, à savoir : liquider intégralement et le plus rapidement possible l'ensemble de notre système solidaire de protection sociale pour s'accaparer cette manne financière par la privatisation.

Le financement de la retraite, la durée de cotisations, l'âge de départ sont les enjeux au cœur de notre bataille actuelle qui doit se poursuivre et s'amplifier malgré la promulgation à marche forcée de la loi. Nous sommes bien là, au cœur du combat de classe pour la préservation et l'amélioration de cette formidable « caisse de solidarité » qu'est la Sécurité sociale... La partie n'est donc pas terminée !

La sécurité sociale...

Elle est à nous !

Oui, la Sécu nous appartient, c'est un conquies des travailleurs, créé par Ambroise Croizat, responsable national de la CGT et ministre communiste à la libération. Elle n'est pas une administration de l'État !

Elle a permis de faire sortir du marché, le financement des besoins sociaux essentiels. C'est d'ailleurs pour cette raison que le grand patronat n'a jamais accepté que ce secteur, qui pèse 1/3 du PIB, lui échappe et que depuis sa création ils n'ont cessé de tenter de tout récupérer.

A cet égard, souvenons nous de la

charge sonnée en 2007 par l'ancien dirigeant du MEDEF, Denis KESSLER contre tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952 : « *Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance !* »

Retraite, famille, maladie, grand âge, autonomie... Le combat doit continuer pour le 100% Sécu !

En parallèle à la lutte magnifique engagée depuis janvier pour le retrait de la réforme des retraites, la bataille doit s'élargir pour exiger une sécurité sociale intégrale et un retour à un financement qui doit être exclusivement assuré par les cotisations sociales qui sont une partie du salaire et non par la csg.

Ces cotisations sont du salaire différé et non des « charges » comme les nomme le patronat. Cet argent est donc à nous ! C'est pourquoi il faut rendre aux travailleurs la gestion de la sécu et donc supprimer la loi de financement imposée par l'État sous le gouvernement Juppé !

Mais dans ces perspectives, assurer un financement suffisant et

pérenne suppose un développement massif des luttes pour exiger notamment des augmentations significatives des salaires, l'égalité salariale « hommes-femmes », la suppression des exonérations de cotisations patronales ainsi qu'une politique ambitieuse pour l'emploi, la formation et les conditions de travail. On le voit bien, nous sommes à un moment charnière, à un moment de rupture où nous devons faire les bons choix. Soit nous laissons le capital et ses suppôts, poursuivre leurs opérations de prédation de notre bien commun, soit nous décidons de prolonger sous des formes diverses et adaptées, cette formidable bataille engagée depuis 3 mois pour enfoncer le clou, en profitant de cette énorme prise de conscience, pour leur reprendre tout ce qu'ils nous volent depuis des décennies. La balle est dans notre camp ! La prochaine échéance arrive, avec la perspective historique d'un énorme 1er mai unitaire... Alors, en famille, avec les amis, les voisins, tous à la manif lundi prochain !

Michel RENOUF



Mobilisé.es pour que la loi ne soit jamais appliquée

Le Conseil constitutionnel a fait le choix de censurer partiellement le projet de réforme des retraites. Il s'agit de la confirmation que ce projet de loi cumule les vices démocratiques, juridiques et sociaux et ne doit pas s'appliquer.

Expurgée des soi disant avancées sur les seniors ou la pénibilité, la réforme est encore plus violente. L'hypocrisie d'imposer de travailler jusqu'à 64 ans sans aucune obligation pesant sur les entreprises en matière d'emploi des seniors est encore plus évidente. Le projet de loi sort donc encore fragilisé du Conseil constitutionnel, avec la censure de 6 articles. La CGT a obtenu une déclaration unanime de l'intersyndicale appelant en conséquence le président de la République à ne pas promulguer la loi. Alors que le président de la République tente de « tourner la page » en invitant les organisations syndicales à échanger une fois la loi promulguée, dans cette déclaration, nous avons gagné que l'ensemble des organisations syndicales annoncent leur refus de rencontrer l'exécutif sur un autre ordre du jour que le retrait du texte. Cette décision sera appliquée pour l'ensemble des sollicitations gouvernementales, y compris sectorielles (fonction publique...). De façon inédite et historique, l'ensemble des organisations syndicales appelle à faire du 1^{er} mai une journée de mobilisation exceptionnelle pour le retrait de la réforme et pour des alternatives de progrès social. Dans l'intervalle l'intersyndicale soutient les initiatives, actions et grèves engagées. Alors que le gouvernement et les médias annoncent la fin de l'intersyndicale et la fin de la mobilisation, cette déclaration confirme notre détermination à aller jusqu'au retrait.

Pour rythmer la mobilisation d'ici au 1^{er} mai, la CEC a décidé de multiplier les actions, grèves et initiatives sous toutes les formes, notamment autour du 20 avril et du 28 avril, journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail. Utilisons cette séquence pour revendiquer le retrait de la réforme et ce qui permet de la financer, l'augmentation des salaires, l'égalité F/H, les créations d'emploi... La CEC appelle les organisations à mettre tout en oeuvre pour construire une mobilisation exceptionnelle le 1^{er} mai. Des affiches

seront livrées dans les organisations en fin de semaine prochaine, et un tract adaptable mis à disposition en début de semaine.

Le refus du Conseil constitutionnel de valider le référendum d'initiative partagée (RIP), constitue un grave camouflet démocratique. Heureusement, il reste au Conseil constitutionnel une session de rattrapage avec une nouvelle séance de travail sur le 2^e RIP qui se tiendra le 3 mai prochain. Ceci confirme qu'il faut maintenir la pression et la mobilisation.



Blocage de l'incinérateur de La Seyne sur Mer le 5 février.



Le 30 mars, barrage filtrant à la Farliède.

Agenda et activités du syndicat

Mardi 21 mars : réunion bureau avec ordre du jour : point organisation, actualités revendicatives, solidarités financières, Emancipateur.

Lundi 3 avril : 9h - 1ère réunion collectif communication

Jeudi 6 avril : 10h - manifestation contre la réforme retraite

Mercredi 12 avril : 14h - réunion bureau

Jeudi 13 avril : 10h - manifestation contre la réforme des retraites, la veille

Mercredi 26 avril : 9h - réunion CE

Etat d'organisation : A ce jour 327 FNI réglés, moins 37 par rapport à l'an dernier, 2 adhésions, 5 continuités syndicale et 30 impayés.

Communication :

Une communication efficace entre le syndicat et les adhérents ne peut s'entendre qu'à travers une amélioration des moyens de notre communication. Ins-crit dans notre document d'orientation de notre dernier congrès les 16 et 17 février 2023. Résolu-tion 1 : « *Engager une réflexion sur notre stratégie*

et les moyens de communication ». Le collectif propose de rester informé avec les liens des réseaux sociaux.

Facebook :

<https://www.facebook.com/retraitecgtvarmindef>

Youtube :

www.youtube.com/@cgtmindefretraite83

Site :

<https://temp-pyaivcodvdpuyufidihsc.webador.fr/>

Les liens numéro et adresse pour nous contacter :

Tél : 04 94 18 94 57

Mail : retraitecgtvarmindef@gmail.com

Pour informer rapidement les syndiqués des manifestations qui se sont succédées, nous n'avons pas eu d'autres choix que d'alerter les 231 syndiqués qui nous ont fourni leur adresse mail. Il reste donc 133 syndiqués qui ne sont pas informés ce qui n'est pas du tout démocratique. De nouveau nous faisons appel aux adhérents qui possèdent un ordinateur et qui désirent nous rejoindre en nous fournissant leur adresse mail.



Des milliers de personnes dans la rue pour revendiquer le retrait de la réforme des retraites, à Toulon (photo de gauche), à Draguignan (photo de droite).

ON RESTE MOBILISÉS !

3 mai :

Jour du rendu de l'avis du Conseil constitutionnel sur la deuxième demande de RIP, vraisemblablement en fin de journée.

Sur proposition de la CGT, l'intersyndicale a décidé d'une initiative dont les modalités et le lieu seront précisés lors d'une nouvelle réunion, mercredi 26 avril.